



VILLE DE  
**SAINTE-AGATHE-DES-MONTS**  
*...ma vie, ma ville !*

**PROCÈS VERBAL – 17 JUIN 2008**

**CONSEIL D'AGGLOMÉRATION**

Le 18 juin 2008

À une séance régulière du Conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts, tenue dans la salle du conseil, située au 50, rue Saint-Joseph, le dix-sept juin 2008 à dix-neuf heures trente (19h30), et suivant les formalités prescrites par cette corporation, à laquelle étaient présents:

Messieurs les conseillers: Grant MacKenzie, Jean-Léo Legault, Robert Lamarre, Sylvain Marinier et Kenneth Hague, mesdames les conseillères Kathleen S. Labelle et Nicole Meloche, sous la présidence de son honneur le maire Laurent Paquette.

Était également présent: monsieur Benoit Fugère, greffier.

Était absent : monsieur Denis Savard, directeur général.

**Ouverture de la séance**

Le maire Laurent Paquette procède à l'ouverture de la séance

**Mot de bienvenue**

Le maire, Laurent Paquette, souhaite la bienvenue aux citoyens dans l'assistance.

**AG2008-06-056**

**Adoption de l'ordre du jour**

**ATTENDU QUE**

les membres du conseil ont tous reçu, un projet d'ordre du jour de la présente séance du conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts;

**ATTENDU QUE**

les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

Il est proposé par Jean-Léo Legault, conseiller

appuyé par Sylvain Marinier, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** le conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts accepte l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉE**

**AG2008-06-057**

**Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 20 mai 2008**

**ATTENDU QUE**

le greffier a remis une copie de ce procès-verbal, au plus tard la veille de la séance à laquelle il doit être approuvé et qu'en conséquent il est dispensé d'en faire la lecture;

Il est proposé par Grant MacKenzie, conseiller

appuyé par Kathleen S. Labelle, conseillère

et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** le conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts approuve le procès-verbal de la séance régulière du 20 mai 2008.

**ADOPTÉE**

**PÉRIODE DE QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL**

## **ADMINISTRATION**

### **TRÉSORERIE**

**AG2008-06-058**

#### **Comptes payés – Mai 2008**

Il est proposé par Robert Lamarre, conseiller

appuyé par Jean-Léo Legault, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts approuve les comptes déjà payés du mois de mai 2008, au montant de 161 040,65\$.

**ADOPTÉE**

**AG2008-06-059**

#### **Dépôt du certificat du trésorier – Disponibilité de crédits – Fonds agglomération**

Il est proposé par Nicole Meloche, conseillère

appuyé par Grant MacKenzie, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts approuve le dépôt du certificat du trésorier numéro CT-2008-5 – Disponibilité de crédits – Fonds agglomération.

**ADOPTÉE**

### **SERVICES TECHNIQUES**

**AG2008-06-060**

#### **Décompte provisoire - Poste de suppression rue St-Antoine**

ATTENDU

le contrat adjudgé pour des travaux de construction d'un poste de suppression desservant le Centre hospitalier de Sainte-Agathe-des-Monts par la résolution AG2006-13-113;

ATTENDU QUE

l'entrepreneur déposera un cautionnement d'entretien valide pour une durée d'un an ;

Il est proposé par Jean-Léo Legault, conseiller

appuyé par Kathleen S. Labelle, conseillère

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts accepte la recommandation de paiement du décompte provisoire, au montant de 27 227,90\$, qui est la libération de la retenue de 10%, taxes en sus, préparée et recommandée par Genivar (Vincent Lauzon, ingénieur chargé de projet), en date du 05 juin 2008.

QUE le conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts accepte le paiement à l'entreprise « Plomberie Brébeuf inc », de la somme de 27 227,90\$, taxes en sus, conformément à la recommandation mentionnée précédemment.

QUE ce paiement soit conditionnel à la réception par la Ville de toutes les quittances requises et du cautionnement d'entretien valide pour une durée d'un an.

QUE le trésorier soit autorisé à effectuer cette dépense qui sera imputée au règlement d'emprunt 2006-AGEM-006, selon le bon de commande TP\*5746.

**ADOPTÉE**

**LOISIRS ET CULTURE**

**AG2008-06-061**      **Chambre de commerce Sainte-Agathe-des-Monts – Utilisation de la Place Lagny**

ATTENDU QUE

la « Chambre de commerce Sainte-Agathe-des-Monts » souhaite organiser l'activité Air-Terre-Mer Téléguidés à la Place Lagny le 2 août 2008;

Il est proposé par Sylvain Marinier, conseiller

appuyé par Grant MacKenzie, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts autorise la tenue de l'activité Air-Terre-Mer Téléguidés à la Place Lagny le 2 août 2008.

QUE la Chambre de commerce fournisse, d'ici le 18 juillet 2008, une preuve d'assurance responsabilité civile et accident de un million de dollars désignant la Ville de Sainte-Agathe à titre d'assurée additionnelle.

**ADOPTÉE**

**PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR L'ORDRE DU JOUR.**

**AG2008-06-062**      **Levée de la séance**

Il est proposé par Jean-Léo Legault, conseiller

appuyé par Kenneth Hague, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE la séance soit et est levée.

**ADOPTÉE**

\_\_\_\_\_  
Le maire, Laurent Paquette

\_\_\_\_\_  
Le greffier, Benoit Fugère

**INDEX DES RÉOLUTIONS ADOPTÉES LE 17 JUIN 2008**

AG2008-05-44	Adoption de l'ordre du jour
AG2008-05-45	Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 20 mai 2008
AG2008-05-46	Comptes payés – Mai 2008
AG2008-05-47	Dépôt du certificat du trésorier – Disponibilité de crédits – Fonds agglomération
AG2008-05-48	Décompte provisoire - Poste de suppression rue St-Antoine
AG2008-05-49	Chambre de commerce Sainte-Agathe-des-Monts – Utilisation de la Place Lagny
AG2008-05-50	Levée de la séance